Nations Unies E/CN.17/2005/L.2

Conseil économique et social

Distr. limitée
22 avril 2005
Français
Original: anglais

Commission du développement durable
Treizième session
30 avril 2004 et 11-22 avril 2005
Point 7 de l'ordre du jour
Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa treizième session

Projet de rapport

Rapporteure : Mme Husniyya **Mammadova** (Azerbaïdjan)

Chapitre ___
Questions d'organisation et autres questions

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement durable a tenu sa treizième session le 30 avril 2004 et du 11 au 22 avril 2005. Elle a tenu ___ séances, ainsi que des réunions officieuses et un certain nombre d'activités connexes.

2. À la 2e séance, le 11 avril 2005, le Président a ouvert la séance et prononcé une déclaration liminaire.

3. À la même séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a présenté un exposé liminaire.

4. Également à la même séance, le Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement est intervenu devant la Commission.

5. À la même séance, des déclarations ont été prononcées par le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement au nom de son directeur exécutif.

05-31428 (F) 210405 210405

B. Élection du Bureau

6. À sa 1re séance, le 30 avril 2004, la Commission a élu par acclamation les membres du Bureau ci-après :

Président :

John William **Ashe** (Antigua-et-Barbuda)

Vice-Présidents :

Jhaled **Elbakly** (Égypte)

Dagmara **Berbalk** (Allemagne)

7. À sa 2e séance, le 11 avril 2005, la Commission a élu par acclamation les membres ci-après du Bureau :

Vice-Présidents :

Husniyya **Mammadova** (Azerbaïdjan) (faisant également fonction de Rapporteure)

Shin **Boo-nam** (République de Corée)

C. Ordre du jour et organisation des travaux

8. À sa 2e séance, le 11 avril, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, qui figure dans le document E/CN.17/2005/1, et approuvé l'organisation de ses travaux. L'ordre du jour était libellé comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Rapport de la réunion préparatoire intergouvernementale pour la treizième session de la Commission du développement durable.
4. Module thématique du cycle d'application 2004-2005 (session directive) :
   a) Eau;
   b) Assainissement;
   c) Établissements humains.
5. Questions diverses.
6. Ordre du jour provisoire de la quatorzième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa treizième session.

9. À la même séance, la Commission a approuvé l'accréditation du Partenariat mondial pour l'eau pour participer à sa treizième session en tant qu'observateur.

D. Participation

10. Ont participé à la session les représentants de ___ États membres de la Commission du développement durable. Les observateurs d'autres États Membres de l'ONU et de la Communauté européenne, des représentants d'organismes du système des Nations Unies ainsi que des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres ont également participé. Une liste des participants sera publiée dans le document E/CN.17/2005/INF/1.

[à compléter]